TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN

N°40 [Octobre - Décembre 2018]

PNUD

Au service des peuples et des nations

■ Lancement du Programme pays du PNUD au Bénin - P2

■ Les droits de l'Homme et la lutte contre le VIH au Bénin - P6

(de g à d) Le Représentant Résident du PNUD a.i., le Coordonnateur Résident du SNU a.i., le Ministre de la Fonction publique représentant le Ministre du Plan et du Développement, le Ministre du Cadre de vie et le Ministre des Petites et Myennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi l'Emploi

LE PNUD LANCE SON NOUVEAU PROGRAMME DE COOPERATION 2019-2023 AVEC LE BENIN

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a lancé le 16 octobre 2018 à Cotonou un nouveau Programme de coopération avec le Gouvernement du Bénin pour la période 2019-2023. Ce Programme Pays a pour objectif de promouvoir une société plus inclusive, résiliente et bénéficiant d'une croissance économique durable et partagée, brisant ainsi le cycle de la pauvreté et des inégalités particulièrement en milieu rural et périurbain.

Adopté par le Conseil d'Administration du PNUD lors de sa séance ordinaire en date du 7 Septembre 2018, Le Programme Pays du PNUD Bénin pour la période 2019-2023 se propose les axes d'intervention suivants : (i) la promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable ; (ii) la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et la promotion de la bonne gouvernance.

« *Le nouveau Programme Pays pour la période 2019-2023 jouera un rôle important en positionnant le PNUD comme un acteur majeur du développement à tous les égards dans un paysage dynamique du développement au Bénin* », a déclaré Adama Bocar Soko, Représentant Résident a.i. du PNUD au Bénin.

Les changements significatifs, auxquels le PNUD va contribuer d'ici à 2023 au niveau du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement 2019-2023 sont :

- **D'ici à 2023, les populations en particulier les plus vulnérables améliorent leur résilience et leur qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes.**
- **D'ici à 2023, les institutions nationales et locales sont efficaces, transparentes et responsables dans la conception et la gestion du développement et ouvertes à tous dans un climat de paix et de sécurité où les populations ont accès à une justice respectueuse des droits humains et à une administration publique moderne.**

« *Le Programme Pays 2019-2023 du PNUD s'inscrit parfaitement dans la démarche « Unis dans l'action » des Nations Unies à laquelle le Gouvernement du Bénin a souscrit depuis l'année 2010, mais il a aussi et surtout bénéficié de l'adhésion et de l'accompagnement du*

Gouvernement », a indiqué M. Jean Pierre Baptiste, Représentant de l'OMS et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a.i.

Ce nouveau Programme Pays du PNUD au Bénin a été élaboré selon une approche participative, qui a impliqué entre autres les acteurs étatiques nationaux, la société civile et les partenaires Techniques et financiers. Il prend en compte les priorités nationales de développement, telles qu'elles ressortent du Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, du Plan National de Développement 2018-2025 et du Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D 2018-2021).

Vue partielle du personnel du PNUD au Benin au lancement du CPD 2019-2023

« *Le gouvernement apprécie particulièrement le rôle et l'accompagnement du PNUD sur la coordination des initiatives de développement en matière de renforcement des capacités nationales et l'appui-conseil pour l'amélioration des politiques et stratégies de développement. Cet accompagnement est nécessaire et doit être poursuivi et se renforcer dans le cadre de la vision du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, son Excellence M. Patrice Talon, qui a clairement affiché son ambition d'engager des réformes profondes pour impulser une nouvelle dynamique dans le pays* », a affirmé Madame Adidjatou Mathys, Ministre du Travail et de la Fonction publique, Représentant le Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement.

Dans la mise en œuvre de ce Programme, le PNUD Bénin envisage de travailler avec de nouveaux partenaires en appliquant de nouvelles modalités basées sur l'accroissement de l'impact des actions de développement dans un esprit de saine émulation et d'efficience.

« *Les coopérations Sud-Sud et triangulaires joueront un rôle de plus en plus important, comme complément et non comme solution de remplacement de l'Aide publique au développement* », a expliqué le Représentant Résident du PNUD a.i.

La cérémonie de lancement du Programme Pays a été présidée par Madame Adidjatou Mathys, Ministre de la Fonction publique et du travail, Représentant le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement accompagnée du Ministre du Cadre de vie et du Développement Durable, du Ministre de l'Emploi et des Petites et Moyennes Entreprises, du Représentant de l'OMS représentant le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin, des représentants des agences du SNU, des partenaires techniques et financiers, des partenaires nationaux de mise en œuvre des projets, des représentants de la société civile et du secteur privé.

Vue partielle de quelques partenaires nationaux et collègues du SNU

LE BENIN APPELE A FORMALISER SON SYSTEME NATIONAL D'INVENTAIRE DES GAZ A EFFET DE SERRE

Photo de famille des participants à la cérémonie d'ouverture de l'atelier sur les gaz à effet de serre au Benin

Le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en collaboration avec le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a organisé du 08 au 12 octobre 2018 au Bénin Royal Hôtel de Cotonou, un atelier sur l'assurance qualité du système national de gestion des inventaires des gaz à effet de serre et des inventaires nationaux de gaz à effet de serre du Bénin (GES). Au terme de cinq jours de travaux, le Bénin est appelé à formaliser le système national d'inventaire des gaz à effet de serre en urgence.

L'objectif dudit atelier était d'une part, d'étudier les inventaires des GES déjà établis par le Projet d'Elaboration du Premier Rapport Biennal Actualisé du Bénin, et d'autre part, de suggérer des améliorations. En effet, la finalité des travaux était d'amener le Bénin à améliorer la qualité de ses inventaires par rapport aux cinq (5) principes suivants du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) que sont: la transparence, la précision, l'exhaustivité, la cohérence et la comparabilité.

A cet effet, les membres de l'équipe nationale d'inventaire ont présenté aux examinateurs constitués d'experts internationaux mobilisés par le Secrétariat de la CCNUCC, le contenu des rapports d'inventaire des gaz à effet de serre du Bénin dans les cinq secteurs suivants : énergie, procédés industriels et utilisation des produits, déchets, agriculture, foresterie et autres utilisations des terres. Un examen minutieux de ces rapports s'en est suivi accompagné de questions aux membres de l'équipe nationale d'inventaire.

A l'issue des travaux, les experts ont fait **les recommandations suivantes** :

- Préparer un plan national détaillé d'amélioration de la qualité des inventaires nationaux du Bénin où sont identifiés: toutes les ressources nécessaires, toutes les ressources disponibles, les sources potentielles, les ressources supplémentaires, les délais tout en prenant en compte l'analyse des catégories clés et les résultats de l'analyse d'incertitude ;
- Estimer les émissions pour le maximum de catégories clés en utilisant la méthode de niveau 2, notamment le secteur des transports;
- Développer les facteurs d'émissions propres au pays ;
- Collecter les données manquantes et les documenter dans le prochain inventaire ;
- Veiller à ce que toutes les activités émettrices de gaz à effet de serre soient incluses dans le prochain inventaire, y compris les sources confidentielles.
- Etablir un inventaire forestier national

continu, couvrant éventuellement toutes les utilisations des terres pertinentes.

- Réaliser des études spécifiques pour collecter les données pour le secteur transport, qui est une caté-gorie clé.

La Directrice de Cabinet du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, Mme Jeanne Acacha Akoha, a donc rassuré que ces recommandations seront prises en compte et feront l'objet d'une attention particulière de la part du ministère et des partenaires pour leur mise en œuvre. « *Vous venez d'accomplir une œuvre historique d'intérêt international en offrant au Bénin l'opportunité d'améliorer la qualité de ses inventaires, voire de se doter d'un outil de développement et de décision fiable*», ajouta-t-elle.

L'atelier a connu la participation des membres de l'équipe nationale d'inventaire regroupant une quinzaine d'institutions, des représentants du Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, du Global Support Programme, du PNUD Bénin, des experts internationaux (examinateurs des inventaires) mobilisés par le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et des Personnes ressources.

ATELIER REGIONAL DES GESTIONNAIRES DES OPERATIONS DE L'ONU

Le Système des Nations Unies au Bénin a accueilli du 27 au 30 novembre 2018 à l'hôtel Azalai de Cotonou, un atelier régional sur le Business Operations Strategy (BOS). Le principal objectif de cet atelier est d'améliorer la qualité des services communs : gestion des Ressources Humaines, Finances, Achats, TIC, etc…, pour la mise en œuvre efficiente du Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (PNUAD) et du Programme de Développement 2030.

Le BOS vise une harmonisation et une simplification des différents services d'opérations nécessaires pour la mise en œuvre du Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (PNUAD). Elle prend notamment en compte les services communs tels que ceux liés aux Technologies de l'Information et de la Communication, aux achats, aux ressources humaines et aux finances.

Cette rencontre a regroupé des gestionnaires des Opérations de diverses agences de l'ONU (FAO, UNICEF, PAM, OMS, UNFPA, UNODC, PNUD, ONU-FEMMES, UNESCO, etc.) venus d'une vingtaine de pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Benin, Cameroun, Niger, Sierra Leone, Mali, Nigeria, Togo, Congo, Mauritanie, Sénegal, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Ghana, Centrafrique, etc.).

Les échanges au cours de l'atelier se sont focalisés sur comment réaliser le Programme de développement à l'horizon 2030 grâce à la Stratégie de gestion opérationnelle redynamisée.

Cet atelier rentre dans le cadre des réformes entreprises par l'Organisation des Nations Unies, notamment le renforcement de l'efficacité des actions de l'ONU dans les pays où elle intervient. Il a été ouvert par M. Siaka Coulibaly, Coordinateur Résident du système des Nations Unies au Bénin et M. Mensah Aluka, Chef du Secrétariat du système de développement des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Centre en présence du Directeur régional de l'UNESCO basé à Abuja et du Représentant de l'OMS au Bénin.

Le BOS est un outil grâce auquel les équipes de pays des Nations Unies peuvent fournir un appui opérationnel commun stratégique et rentable à la mise en œuvre du programme en capitalisant sur les capacités opérationnelles des agences existantes et en consolidant la fourniture de services. C'est un instrument qui permet aux agences du SNU de mettre en œuvre leurs opérations de manière conjointe et de renforcer la concrétisation des procédures d'opérationnalisation standards.

Photo de famille des participants à l'atelier régional sur le Business Operations Strategy (BOS)

VERS UNE MEILLEURE GESTION DE LA CARRIERE DES FONCTIONNAIRES AU BENIN

Une administration performante passe par un service de qualité au public. Malheureusement le service attendu des usagers de la fonction publique laisse souvent à désirer. Le Ministère en charge de la fonction publique a désormais pris le problème à bras le corps et s'active pour apurer et simplifier les processus de délivrance des actes de carrière et de pension de retraite. Des centaines de dossiers ont pu être traités en un temps record grâce à l'appui apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

L'augmentation du nombre de dossiers de carrière en instance au niveau des gestionnaires des ressources humaines de la Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP) était devenue une préoccupation majeure. Il urgeait de prendre des mesures vigoureuses pour, d'une part, rattraper le retard dans le traitement de ces dossiers et, d'autre part, rendre plus efficace les processus de délivrance des actes de carrière et de pension de retraite. C'est l'objectif visé par l'opération d'apurement des dossiers en instance avec l'appui du PNUD à travers le Projet d'Appui à la Réforme Administrative, Institutionnelle et à la Réforme de la Fonction Publique (PARAIRFP).

Dans ce cadre, deux retraites des différentes parties prenantes, l'une à Bohicon (pour les actes de pension) et l'autre à Grand-Popo (pour les actes de carrières) ont été organisées au cours de l'année 2018. Elles ont permis de mettre en oeuvre un guichet unique pour les travaux relatifs aux circuits administratifs et financiers, afin de recueillir sur place les paraphes, visas, signatures des différents acteurs de la chaîne de traitement des dossiers.

Cette opération a permis de donner satisfaction aux agents permanents de l'Etat en activité et à ceux ayant droit à la pension de retraite. Au total, 5431 actes de carrières sur 6614 dossiers en instance ont été pris ; 4445 nouvelles recrues se sont vues attribuées des identifiants (numéros matricules) ; 826 actes d'admission à la retraite ont été pris ; 476 contrats ont été renouvelés ; 195 actes de reclassement/changement de corps et 312 avancements d'échelons et d'avenants ont été pris ; et enfin trois reconstitutions de carrières ont été effectuées.

De plus, le processus de délivrance a été simplifié et le document des procédures de gestion de mise à la retraite est en cours d'élaboration. Un projet de décret portant simplification du processus de délivrance des carnets de pension de retraite a été élaboré pour son adoption en Conseil des Ministres. Le nombre de pièces désormais à fournir par l'usager passera de 35 à 6 pièces.

L'informatisation du processus de gestion de la carrière et la numérisation en cours des dossiers individuels des agents de l'Etat ainsi que la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources humaines (FUPE) permettront d'éradiquer définitivement l'accumulation des dossiers des agents de l'Etat qui pourront ainsi bénéficier de leurs droits à temps.

VISITE DE SUIVI PROGRAMMATIQUE DES PROJETS

Visite d'un site reboisé par le projet PANA Energie dans la commune de Djougou

Le bureau du Programme des Nations Unies pour développement (PNUD) a organisé avec l'Unité de Gestion de la Coordination du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UGC/UNDAF), du 11 au 24 novembre 2018, une visite de suivi programmatique annuelle des projets de l'unité Développement Durable et Croissance Inclusive dans diverses localités du pays.

L'objectif de cette visite de terrain est de s'enquérir du niveau d'évolution des activités, d'apprécier et d'échanger avec les partenaires de mise en oeuvre sur les mesures à prendre pour lever les goulots d'étranglements le cas échéant.

Cette mission qui intervient à la fin du cycle de coopération 2014-2018 entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD a permis d'apprécier les résultats obtenus, d'identifier les difficultés rencontrées par les partenaires de mise en œuvre, d'analyser les avancées dans la mise en œuvre des activités des projets à fin 2018.

A l'issue de ladite visite, il est ressorti un rapport analytique de tous les projets visités assorti de cinq éléments clés à savoir : l'enjeu du projet, l'état d'évolution des activités, les constats, les leçons tirées et appréciations des bénéficiaires, et enfin les recommandations.

Il faut noter qu'une approche méthodologique a été prédéfinie et a servi de guide d'évaluation des 14 projets visités. Elle a consisté essentiellement à renseigner les points d'attention retenus pour chacune des réalisations, passer en revue les objectifs spécifiques, et enfin effectuer une séance synthèse avec le point focal du projet pour retenir les recommandations en vue des améliorations.

Ont pris part à cette mission Coordonnateur de l'UGC/UNDAF et ses collaborateurs, le PMSU, les Chargés de Programme et de Communication du PNUD, et les services des Opérations du PNUD.

LES DROITS DE L'HOMME ET LA LUTTE CONTRE LE VIH AU BENIN

Alors que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme reconnait à tout individu le droit à santé et à la vie, les personnes vivant avec le VIH Sida (PVVIH) au Bénin ou les personnes suspectées d'être infectées sont parfois victimes de discrimination ou de stigmatisation.

L'Article 3 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme stipule que: « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne » et l'Article 25 dispose que « 1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. ».

Le Président du Réseau Béninois des Associations de personnes vivant avec le VIH/Sida

En quoi les droits de l'Homme sont-ils concernés par le VIH/Sida ?

Le non-respect des droits de l'Homme contribue à propager la maladie et à en exacerber l'incidence, dans le même temps que le VIH/Sida influe négativement sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des droits de l'Homme. Il se pose la question de l'accès aux soins et traitement surtout pour les femmes du fait de la stigmatisation et de la pauvreté.

Au Bénin, l'enquête index Stigma des Personnes vivant avec le VHI Sida (PVVIH), réalisée en 2015 avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU), a révélé une persistance des actes de discrimination à l'endroit des PVVIH, surtout celles de sexe féminin du fait de leur statut sérologique ; les professionnelles du sexe continuent d'être persécutées par les forces de l'ordre ou de subir des actes de dénigrement de tout genre. D'après les résultats de cette enquête, au niveau social et familial, les expériences de stigmatisation et/ou de discrimination les plus fréquemment rapportées sont les commérages (17,1%) et les insultes, harcèlement et/ou menaces verbales (16,8%). De plus, 37 % des enquêtés ont perdu leur emploi à cause du mauvais état de leur santé ; 38,4% ont dû changer de lieu de résidence à cause de leur état sérologique. Même si 39,1% des personnes ignorent les causes sous-jacentes de stigmatisation et/ou de discrimination dont elles sont victimes au niveau social, 30,1% pensent que le faible niveau de connaissance sur le VIH (surtout les modes de transmission) en est la principale cause sous-jacente.

Face à cette situation, le Système des Nations Unies au Bénin s'est investi dans la promotion des droits des personnes vivant avec le VIH. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a accompagné le renforcement des capacités des acteurs de prise en charge des PVVIH, les PVVIH eux-mêmes et les populations clés de 4 départements (Littoral, Atlantique, Borgou et Alibori) sur la loi portant sur le VIH/SIDA en République du Bénin. Une brochure intitulée "Connaître et utiliser les services du droit pour mieux lutter contre le VIH/Sida " a été éditée et mis à la disposition des acteurs clés pour des actions d'information et de sensibilisation des populations ».

Par ailleurs, le Plan National de Lutte contre la Stigmatisation et la Discrimination liées au VIH 2017-2020 a été élaboré en 2016 et sa mise en œuvre suit son cours. La lutte contre la stigmatisation et la discrimination au Bénin prend en compte : le renforcement institutionnel et juridique, le renforcement des capacités des acteurs, l'autonomisation des PVVIH et populations clés, l'accès aux services de soins et traitement liés au VIH, la prévention positive, le plaidoyer et la communication liées au VIH et le partenariat et la mobilisation des ressources.

Un atelier a été organisé le 18 décembre 2018 à Ouidah en collaboration avec le Réseau Béninois des Associations de Personnes vivant avec le VIH/Sida (RéBAP+), l'appui technique de l'ONUSIDA et l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour faire le point de la mise en œuvre dudit plan, des succès et des nouveaux défis.

La promotion et la protection des droits des PVVIH et des populations clé pour zéro discrimination d'ici à 2020 au Bénin est l'affaire de tous. Comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guteress : «Aujourd'hui, plus que jamais, il nous appartient clairement et collectivement de défendre les droits de l'homme, pour chacun, partout dans le monde ».

RENFORCER LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES GRACE AU VOLONTARIAT

La célébration officielle de la Journée Internationale des Volontaires (JIV) édition 2018 a eu lieu en différé le lundi 10 décembre 2018 à Cotonou sous le thème : « Les volontaires renforcent la résilience des communautés ». Elle a été marquée par plusieurs activités notamment la remise de trophées aux lauréats du concours « Best Volunteers Awards/Tell your story », l'exposition et la visite de stands.

La Journée Internationale des Volontaires est célébrée le 5 décembre de chaque année et constitue une opportunité de valoriser les hommes et les femmes qui apportent leur expertise au service de la communauté. L'édition 2018 vise d'une part à sensibiliser sur le rôle primordial joué par les volontaires comme acteurs clés d'intervention en temps de vulnérabilité, et d'autre part à promouvoir leurs actions menées aux niveaux national et international, ensemble avec les communautés, les ONG, les agences des Nations Unies, les autorités politico-administratives au niveau du pays, et aussi avec le secteur privé.

Monsieur Claudes Kamenga, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a.i et Représentant de l'UNICEF au Bénin, a exprimé sa gratitude à tous les volontaires du monde entier pour le rôle très important qu'ils jouent dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). « *L'atteinte des ODD nécessite, au-delà de l'approche institutionnelle formelle, un mécanisme participatif qui favorise la mobilisation et l'engagement des individus à se mettre au service de la communauté humaine. Le volontariat offre justement ce mécanisme de mobilisation, d'engagement, d'inclusion et de participation des individus au sein de leur communauté* », a déclaré M. Kamenga. L'un des défis, a-t-il souligné, est de pérenniser les efforts qui se font à travers notamment le renforcement du cadre juridique du volontariat au Bénin par l'élaboration et l'adoption d'une loi sur le volontariat.

Monsieur Modeste Kérékou, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, n'a pas manqué de rappeler que le gouvernement béninois est totalement conscient de l'outil important que représente le volontariat pour le développement en général et pour la réduction du chômage chez les jeunes en particulier. En effet, le volontariat est un moyen « *d'encourager l'engagement des citoyens et de favoriser l'intégration professionnelle des jeunes*», a-t-il noté.

Le Ministre a profité de l'occasion pour réitérer ses remerciements à l'endroit de l'Organisation des Nations Unies (ONU), mais surtout au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) pour leur appui dans la mise en œuvre du volontariat formel au Bénin.

Les manifestations officielles de la JIV se sont soldées par la remise de trophées aux lauréats du concours « Best Volunteers Awards/Tell your story ». Il s'agit d'une compétition permettant à des volontaires internationaux et nationaux de présenter une expérience significative de volontariat sur le terrain ainsi que l'impact réel obtenu sur les bénéficiaires.

Ce fut également l'occasion pour les différentes organisations et institutions de volontariat intervenant au Bénin de se faire connaître à travers des présentations sur leurs activités. On peut citer entre autres : l'Office Béninois des Services de Volontariat des Jeunes (OBSVJ), l'Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales (AIESEC), la Croix-Rouge béninoise, France Volontaires, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), Peace Corps, le Scoutisme béninois, le Service des volontaires de l'Université d'Abomey Calavi (SVUAC), Association Famille Patriote, GIZ, IMDID, le Programme des Volontaires des Nations Unies, etc….

SIGNATURE DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) du Bénin pour la période 2019-2023 a été signé le 8 novembre 2018 à Cotonou par le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au Bénin, M. Siaka Coulibaly et le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, M. Abdoulaye Bio Tchané.

Au cours du prochain quinquennat, les actions des Nations Unies au Bénin seront focalisées sur trois axes stratégiques à savoir : (i) la promotion d'une croissance économique forte, inclusive et durable ; (ii) le renforcement du capital humain notamment la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes et la protection sociale ; (iii) la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit ainsi que la promotion de la bonne gouvernance.

Le budget total du PNUAD (2019-2023) est de deux cent quatre-vingt-quatorze millions de dollars US (294 millions US), soit près de 176 milliards de Fcfa dont 24 millions de dollars US restent à mobiliser.

« *Par nos signatures, notre pays et le Système des Nations Unies viennent de s'engager à atteindre les objectifs de développement retenus dans l'agenda 2030 des Nations Unies. Je suis heureux de confirmer que les options et choix contenus dans le document sont en lien avec nos priorités nationales* », a déclaré M. Abdoulaye Bio Tchané. Le PNUAD 2019-2023 du Bénin a été adopté le 24 octobre 2018 en Conseil des Ministres par le Gouvernement. « *Je suis donc heureux de transmettre les félicitations du Gouvernement et de son chef, le Président Patrice Talon, à tous les acteurs et partenaires qui ont contribué à l'aboutissement de ce processus* », a ajouté le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement.

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) 2019-2023 constitue l'instrument fédérateur des interventions de toutes les agences du Système des Nations Unies (SNU) pour une mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin.

Le Coordonnateur résident du SNU (à gauche) échangeant le parapheur avec le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Dévloppement

Ce document s'est aligné sur les priorités nationales déclinées dans les documents de planification tels que le Programme d'Action du Gouvernement (2016-2021), le Plan National de Développement (2018-2025) et le Programme de Croissance pour le développement Durable (2018-2021), a rappelé M. Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin. Il a remercié les cadres de l'administration publique, les acteurs de la société civile, les collectivités locales et le secteur privé, qui ont contribué à l'élaboration du document de coopération entre les Nations Unies et le Bénin. « *La forte implication de la partie nationale constitue un gage pour une mise en œuvre réussie de ce plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement* », a-t-il laissé entendre.

Pour le suivi et l'évaluation du PNUAD, l'accent sera mis sur la plateforme UN-INFO mise en place pour le suivi en ligne et à temps réel des réalisations. Par ailleurs, un numéro vert (132) des Nations Unies permettra de recueillir la voix des « personnes laissées de côté» et de renforcer la transparence et la redevabilité dans la mise en œuvre du PNUAD.

Le Représentant de l'OMS, M. Jean-Pierre Baptiste, le Représentant de l'UNICEF, M. Claudes Kamenga, le Représentant Résident Adjoint du PNUD, M. Adama Bocar Soko, la Représentante de l'UNFPA, Mme Barbara Laurenceau, la Directrice Pays de l'ONUSIDA, Mme Margaret Molnar et le Coordonnateur régional des projets de l'UPU, M. Salam Sanfo présents à la cérémonie de signature du PNUAD ont paraphé à tour de rôle le document. La cérémonie a connu aussi la participation du Ministre de la Justice, du Ministre de l'Agriculture et celui de la Défense, des partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile sans oublier les cadres de l'administration et le personnel des Nations Unies au Bénin.

RETRAITE ANNUELLE DU PNUD BENIN : Raviver l'esprit d'équipe pour la prévention et la gestion des conflits

« Passion, créativité/innovation, et bonne ambiance », tel est le mot d'ordre retenu par le personnel du PNUD Benin, qui a tenu sa retraite annuelle du 3 au 7 décembre 2018 à l'hôtel 2 Février à Lomé au Togo. Au terme des quatre jours d'échanges et de détente, un certain nombre de recommandations ont été faites ainsi qu'un code de conduite approuvé et adopté pour la prévention des conflits et la préservation d'un environnement de travail convivial et pacifique.

La retraite annuelle est une occasion pour le staff de faire le bilan de l'exercice écoulé, de prendre des résolutions pour de meilleures performances. C'est aussi l'occasion de consolider les relations interprofessionnelles entre collègues et de prendre des résolutions pour un environnement de travail adéquat et paisible.

Les travaux de cette retraite ont été ouverts par le Représentant Résident a.i. du PNUD Bénin, M. Adama Bocar Soko le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au Bénin, M. Siaka Coulibaly et son homologue du Togo, M. Damien Mama. Tous ont salué cette belle initiative et ont exhorté les participants à en tirer grand profit pour le bien de l'Organisation.

La formation du personnel sur le Teambuilding, la prévention et la gestion des conflits a été l'épine dorsale de cette retraite. Sous la modération de M. Emmanuel Guidigbi, Directeur du Cabinet Afrique Conseil, les participants ont à travers des jeux interactifs, des questionnaires d'auto-évaluation, la projection de films sur le management identifié et échangé sur les types de conflits interpersonnels, leurs origines ainsi que des approches de solutions pour les prévenir et les gérer.

(De gauche à droite) Le Représentant Résident du PNUD a.i., l'Assistant aux Voyages admis à la retraite et le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin

La bonne communication est capitale pour l'efficacité, la survie et la réussite d'une équipe. Une équipe gagnante doit adopter la règle des « 4 C»: la Clarté, la Cohérence, la Communication, et la Confiance.

Les activités se sont achevées par un match de handball opposant les collègues de différents départements, suivi d'un dîner de gala au cours duquel, M. Désiré Mahukpo, Assistant aux Voyages admis à la retraite à reçu les hommages de ses collègues.

Directeur de publication
Siaka Coulibaly

Coordonnateur de la rédaction
Adama Bocar Soko

Rédacteur en chef & Concepteur graphique
Elsie Assogba

Merci à Constant Houndenou, Roger Attemba, Josephine Kanakin et à Claude Wintona pour leur contribution à ce numéro.

PNUD Bénin
Lot 111 Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
Site web: www.bj.undp.org

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:
https://www.facebook.com/PNUDBenin
@PNUDBenin

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance, qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans presque 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.